

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

10 crédits	Q2
------------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les étudiants sont amenés au cours de leur formation académique, à réaliser un stage d'une durée variable en fonction du master choisi. Il peut avoir lieu dans un large choix de lieux. L'étudiant-e choisira son lieu de stage en fonction de son cursus et de ses intérêts. Il acquièrera une expérience concrète d'une part et effectuera les ponts nécessaires entre leur formation théorique et l'apprentissage de terrain.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Acquérir une expérience concrète et faire des ponts entre apprentissages théoriques et terrain.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'étudiant est encadré et suivi dans ses démarches et son évaluation par trois personnes occupant quatre rôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maître de stage est le responsable du stagiaire au sein de l'organisme choisi. • Le responsable académique est le professeur responsable du stage. • Le gestionnaire des stages gère le lieu de stage avec le stagiaire au sein de l'université. • Suivant l'option dans laquelle le stage s'inscrit, le responsable académique ou le gestionnaire des stages assume le rôle de référent. <p>L'évaluation du stage repose sur trois éléments. L'évaluation du rapport de stage par le référent est l'élément central de l'évaluation du stage. Lors de l'entretien final de l'étudiant avec le référent, l'avis écrit remis par le maître de stage sera néanmoins pris en compte dans la note finale attribuée par le référent</p>
Contenu	<p>Les étudiants sont amenés au cours de leur formation académique, à réaliser un stage d'une durée variable en fonction du master choisi. Il peut avoir lieu dans un large choix de lieux. L'étudiant choisira son lieu de stage en fonction de son cursus et de ses intérêts. Il acquièrera une expérience concrète d'une part et effectuera les ponts nécessaires entre leur formation théorique et l'apprentissage de terrain.</p> <p>Stage du Master en communication :</p> <p>Tout étudiant doit effectuer un stage en institution d'une durée de 60 jours.</p> <p>Stage du master en journalisme :</p> <p>Tout étudiant (Master 120 ou 60) doit effectuer un stage d'un mois en rédaction. Les étudiants du Master 120 réalisent leur stage au plus tôt au cours des vacances d'été qui suivent leur première année de Master.</p>
Ressources en ligne	<p>Règlements des stage :</p> <p>https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/espo/comu/stages.html</p>
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en journalisme	EJL2M	10		
Master [120] en communication	CORP2M	10		
Master [120] en communication [Double diplôme UCLouvain - uSherbrooke]	COMM2M	10		